



# Inclu'Pro Formation

## Handicap et Projet

 **agefiph** ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées



# FICHE D'INFORMATION STAGIAIRE

Mise à jour : 06/2024

Vous êtes demandeur d'emploi, salarié ou travailleur indépendant, et bénéficiaire de l'obligation d'emploi des **travailleurs handicapés ?**

La formation **Inclu'Pro – Handicap et Projet** vous aide à construire un nouveau projet professionnel en lien avec votre handicap, et à identifier un ou des métiers possibles en lien avec le marché du travail local.

## Objectifs

Identifier un nouveau projet professionnel, et travailler sur les conditions nécessaires à la réalisation de ce projet, en prenant en compte votre situation de handicap.

La formation vous permettra aussi :

- De mieux connaître le marché du travail local et les opportunités de certains métiers,
- De découvrir et tester des métiers en entreprise lors d'un stage,
- De connaître les possibilités de formation et notamment en alternance,
- De progresser sur la maîtrise des services numériques indispensables pour mettre en place votre projet de formation ou de recherche d'emploi,
- De gagner en confiance pour envisager un nouveau projet.

## Durée

La formation peut durer entre **56 et 194 heures, réparties sur 4 à 6 mois**. La durée dépendra de vos besoins. La formation est à temps partiel et vous mobilisera au maximum 3 jours par semaine.

## Financement

L'action Inclu'Pro est intégralement financée par l'AGEFIPH ([www.agefiph.asso.fr](http://www.agefiph.asso.fr)) et le FIPHFP ([www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr)). Elle n'est pas rémunérée, mais si vous êtes indemnisé par Pôle Emploi, vous conservez votre allocation. En fonction de votre statut, vous pouvez avoir droit à l'Aide Soutien à la Formation de l'AGEFIPH. L'organisme de formation vous aidera à monter le dossier.

## Accès à la formation

L'action peut vous être proposée par votre conseiller à l'emploi (Pôle Emploi, Cap Emploi, ...), votre employeur, un assistant de service social de la CARSAT, ou d'autres partenaires. Vous pouvez également nous contacter directement. Il n'y a pas de condition de niveau pour accéder à cette formation.

## Organisation de la formation

Une formation construite sur mesure en fonction de vos besoins :

- **Lors d'une étape de positionnement appelée « sas »**, vous préciserez votre situation actuelle et vos besoins avec un formateur, pour définir un programme individualisé. L'organisme vous présentera les aides possibles et vous aidera à monter le dossier si vous êtes éligible.
- **Le parcours de formation lui-même** alterne des entretiens individuels avec votre formateur référent, des ateliers collectifs sur différentes thématiques, des périodes de stage en entreprise, des ateliers de soutien. Certains ateliers sont proposés « à la carte », selon vos besoins.

## Evaluation et suivi

A l'issue de l'action, lors d'un bilan final, vous évaluez votre progression et l'atteinte des objectifs avec votre formateur référent. Vous complétez un questionnaire de satisfaction dont les résultats compilés sont transmis à l'AGEFIPH. Un suivi 6 mois après la fin de l'action est également réalisé.

**Les résultats 2023** : **91%** des stagiaires sont satisfaits ou très satisfaits de l'action, pour **87%** elle a permis d'atteindre les objectifs fixés au démarrage, pour **84%** elle a permis de lever des freins liés à la recherche d'emploi notamment en lien avec le handicap.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Inclu'Pro s'adresse exclusivement aux personnes en situation de handicap, ou en cours d'obtention d'un titre. Lors de l'étape du sas, votre formateur analyse avec vous vos éventuelles restrictions d'aptitude, et les adaptations à mettre en place pour suivre la formation. En fonction de vos besoins, des adaptations techniques et pédagogiques ou des solutions de compensation sont recherchées et mises en place. Les organismes qui délivrent Inclu'Pro adhèrent à la « Ressource Handicap Formation » mise en place par l'AGEFIPH et disposent de plusieurs référents handicap, régulièrement formés. Tous les lieux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Liste des organismes et des lieux d'intervention :

09	FOIX : CIBC Pyrénées Méditerranée / CREPT PAMIERS : Vidéo 3/4	34	MONTPELLIER : CIBC Gard Lozère Hérault / AMS / ADRAR / Acteurs / Centre ABC BEZIERS : INSTEP / AMS SETE : INSTEP / ACTEURS
11	CARCASSONNE : CIBC Centre Occitanie / Centre ABC NARBONNE : CIBC Pyrénées Méditerranée / INSTEP	46	CAHORS : CIBC AgirE FIGEAC : INSTEP
12	RODEZ : CIBC Aveyron / CREPT DECAZEVILLE : CIBC Aveyron	48	MENDE : CIBC Gard Lozère Hérault
30	NIMES : CIBC Gard Lozère Hérault / INSTEP / Centre ABC ALES : CIBC Gard Lozère Hérault / INSTEP	65	TARBES : CIBC Occitanie Pyrénées / ADRAR LOURDES : CIBC Occitanie Pyrénées
31	TOULOUSE : CIBC AgirE / INSTEP / AMS / ADRAR / CREPT / Vidéo ¾ COLOMIERS : AMS MURET : INSTEP / Vidéo 3/4	66	PERPIGNAN : INSTEP / Centre ABC
32	AUCH : CIBC Ouest Occitanie / INSTEP	81	ALBI : CIBC Centre Occitanie / CREPT CASTRES : CIBC Centre Occitanie / CREPT / Vidéo 3/4
		82	MONTAUBAN : CIBC AgirE / INSTEP CASTELSARRASIN : Vidéo 3/4

**Contact : CIBC Centre Occitanie**

23 bis rue Maillot, 81100 CASTRES

05 63 51 63 40 - [contact@cibc-centreoccitanie.fr](mailto:contact@cibc-centreoccitanie.fr)



et votre vie s'active